

« Sans optimisme, pas de réforme »

Interview avec Marc Fischbach, ancien ministre de l'Éducation nationale

En 1989, vous devenez ministre de l'Éducation nationale, poste que vous occuperez jusqu'en 1995. Quelles étaient vos premières impressions de l'environnement scolaire et de ses particularités ?

Marc Fischbach: Les contacts nombreux et variés avec les forces vives et notamment celles du monde éducatif m'ont donné l'image d'un environnement peu cohérent, déterminé par les intérêts divers sinon contradictoires des différents acteurs que sont les enseignants, les élèves, les parents, ainsi que les autres partenaires du monde économique et social. Si une formation générale exigeante relevant d'une conception plutôt élitiste de l'école luxembourgeoise est parfaitement compatible avec les intérêts des élèves capables de s'adapter au système, elle ne répond ni aux besoins des élèves qui sont souvent dépassés par le niveau de l'enseignement qu'ils « subissent », ni aux exigences et aux attentes du monde professionnel.

À la lumière des expériences vécues au cours des deux premières années de ma prise de fonction, j'ai compris que nombre d'efforts restaient à faire pour placer l'élève au centre du processus éducatif. Je me suis surtout rendu à l'évidence que dans une école qui cherche à s'adapter à une société soumise à des mutations profondes, les relations entre les différents acteurs ne sauraient rester figées dans des schémas traditionnels. Aussi ces relations devaient-elles être repensées en fonction des nouveaux défis et d'une nouvelle conception de l'école.

J'ai dès lors proposé à mes interlocuteurs un nouveau contrat scolaire qui devait s'articuler autour d'un partenariat impliquant les enseignants, les élèves, et les parents, mais aussi les représentants du monde

économique et professionnel. La concertation entre l'école et les entreprises était à mes yeux déterminante pour surmonter le clivage largement dépassé entre le monde de la culture générale et le monde du travail.

Pour faire une réforme, ne faut-il pas s'appuyer sur un consensus entre élèves, parents et professeurs, consensus tellement large que, dans la pratique, il semble impossible à obtenir ?

M. F. : L'éducation étant un enjeu décisif pour déterminer l'avenir du pays, l'école a toujours figuré parmi les priorités de l'action gouvernementale. Au-delà de la recherche du consensus politique, il appartient au ministre de l'Éducation nationale de composer avec les forces vives du pays et de tenir compte des intérêts, des sensibilités et des attentes de l'ensemble des acteurs qui interviennent de près et de loin dans le processus éducatif. La référence du ministre est le programme gouvernemental avalisé par la majorité issue des élections législatives et dès lors, les idées et les propositions qu'il avance sont toujours la base de discussion des négociations qu'il mène avec ses différents interlocuteurs. Son ambition est de convaincre et de voir la majorité des acteurs se rallier à ses propositions, tout en restant ouvert aux arguments des uns et des autres et disposé à faire toutes les concessions conciliables avec les objectifs du gouvernement et de la majorité parlementaire qui lui est acquise.

Toujours est-il qu'au vu de la diversité des intérêts et des arguments des différents acteurs, il n'est pas de ministre de l'Éducation nationale qui ne soit suffisamment lucide pour savoir qu'en matière d'éducation, la recherche d'un consensus général serait un

L'acte d'enseigner était surtout considéré comme un art, un savoir inné, une capacité transmise de génération en génération à travers le stage pédagogique.

Il est vrai que tout changement est un tremblement de terre, et personne n'aime perdre pied.

exercice relevant d'un manque de réalisme, sinon de l'utopie.

Les rapports entre professeurs et le ministère sont aujourd'hui marqués par la méfiance. On entend souvent les professeurs traiter les employés du ministère de « transfuges » qui ne connaîtraient rien aux réalités du terrain. Était-ce déjà le cas à votre époque ? Comment vous expliquez-vous ces rapports ?

M. F. : Oui, c'était aussi le cas de mon temps à l'Éducation. Et c'était d'autant plus virulent que la mise en place du SCRIPT donna une dimension scientifique aux réformes alors que, à l'époque, l'acte d'enseigner était surtout considéré comme un art, un savoir inné, une capacité transmise de génération en génération à travers le stage pédagogique. Cela n'a pas été simple ! Et, comme nous le constatons aujourd'hui, ça ne l'est toujours pas. Il est vrai que tout changement est un tremblement de terre, et personne n'aime perdre pied.

Quant aux « transfuges » qui ne connaîtraient rien aux réalités du terrain, je constate avec bonheur que je crois reconnaître parmi les piliers des réformes actuelles l'un ou l'autre qui se rangeait à mon époque parmi les inconditionnels pourfendeurs des réformes d'alors.

Je suis donc optimiste. Tout comme l'est l'actuelle titulaire du poste de ministre de l'Éducation. Car sans optimisme, il n'y a pas de réforme, et sans réforme, il n'y a pas de progrès.

Que peut-on apprendre des expériences de réformes de l'enseignement faites à l'étranger ?

M. F. : La dimension internationale – non seulement européenne – possède à notre époque une importance primordiale dans la mesure où les études et la formation s'internationalisent, tout comme la recherche et la production. N'est-ce pas un ancien élève ayant suivi ses études secondaires au Lycée d'Echternach qui a été récompensé par le prix Nobel de biologie ! Il est donc essentiel que nous suivions de près et prenions exemple sur les évolutions en matière d'éducation et de formation à l'étranger. C'est pourquoi ce sont les grands programmes éducatifs et professionnels, mais aussi d'évaluation, à l'instar de Pisa, initiés notamment par l'Union européenne ou par l'OCDE, qui doivent servir de référence à notre enseignement !

Il est donc à mes yeux essentiel que nous introduisions les contenus d'enseignement, mais aussi les méthodes didactiques et d'évaluation, de concert avec les systèmes éducatifs étrangers. Tout le monde y gagne ! Il me semble que c'est la démarche qui est à la base des réformes actuellement en gestation.

Le Luxembourg ne devra-t-il pas s'adapter tôt ou tard à certaines tendances sociales et démographiques lourdes ? Quel regard portez-vous sur le débat actuel autour de la réforme ?

M. F. : Les réformes initiées depuis le début des années 1990 ont précisément eu pour objet d'adapter le système éducatif aux défis liés aux évolutions technologiques, économiques, démographiques et sociales, et de répondre ainsi aux exigences et aux contraintes inhérentes aux changements de la société. Amener autant de jeunes que possible à un niveau de qualification élevé, concilier le principe de la démocratisation des études avec celui de l'excellence ont été les objectifs majeurs d'un processus de réforme mis en œuvre avec la plus grande détermination par la ministre actuelle de l'Éducation nationale.

En tant qu'auteur du document « Demain l'école », datant de 1992, dont les orientations sont largement similaires aux objectifs définis par la ministre, je ne doute ni de l'opportunité ni de la justification des réformes en cours. Dans la mesure où la ministre a signalé son ouverture au dialogue, sa disponibilité de mener un débat contradictoire avec les différents acteurs et de considérer leurs arguments, toutes les conditions devraient être remplies pour réussir le processus et pour faire de notre système éducatif un atout majeur et déterminant pour l'avenir du pays. ♦

